

**COMPTE-RENDU U CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2024**

**Membres du conseil d'administration présents :** Guy AVRIL, Sylvie BENOIT-MARECHAL, Martine BRAS, Serge BRAS, Jean-Jacques DECAESTEKE, Jacques EMPINET, Bernadette MORTEGOUTTE, Victor YARHI et Raymond PEIFFER (a donné pouvoir à Victor YARHI jusqu'à son arrivée à 21h10)



**Membres du conseil d'administration représentés :** Béatrice AVRIL donne pouvoir à Guy AVRIL, Dominique LE GUERN et Roxane LESTINI donnent pouvoir à Sylvie BENOIT-MARECHAL, Bruno FAGNOU, Daniel SCHLIM et Patrick ZIMMERMANN donnent pouvoir à Jacques EMPINET

Les 15 membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Validation du compte-rendu de notre réunion du 20 juin dernier.
2. Bilan des forums des associations (Chevreuse et Saint-Rémy) et point sur les adhésions.
3. Détermination de la date de notre prochaine AGO (30 janvier ou 6 février 2025) suivie de la galette (réservation grande salle).
4. Assemblée Générale de l'Union des Amis du Parc du 22 juin dernier, rencontre avec sa Présidente, Catherine Giobellina du 13 septembre dernier et CA UAP du 17 septembre.
5. Mise en œuvre de la convention partenariale avec le PNR
6. Biodiversité, sorties organisées par APESC – NEXUS – CPN (voir affiche jointe).
7. Ruissellement, plateau de la Madeleine.
8. Communication, lettre APESC n°6 et organisation de réunions publiques.
9. Permis de construire rue Jean Racine.
10. Pollution dues aux nettoyages de petits bateaux à Saint-Rémy.
11. Divers à votre convenance.

La séance est ouverte à 20 h sous la présidence de Monsieur Jacques EMPINET.



1/5

## 1. Validation du compte-rendu de notre réunion du 20 juin 2024.

Résultat du vote sur l'adoption du CR du 20 juin 2024 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

## 2. Bilan des forums des associations (Chevreuse et Saint-Rémy) et point sur les adhésions.

Le bilan des deux forums est très positif. Nous avons en effet enregistré 18 nouvelles adhésions, 2 renouvellements d'adhésion et 85 nouveaux contacts.

En septembre, 20 renouvellements d'adhésion ont également été enregistrés.

Une relance par courrier a été envoyée hier à l'ensemble des personnes non à jour de leur cotisation 2024. Une personne a répondu pour obtenir un bulletin d'adhésion et une autre personne doit envoyer sa cotisation avec celle de sa femme. Sur 110 adhésions enregistrées en 2024, 59 adhérents sont à jour de leur cotisation. Les 45 adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation 2024, peuvent toujours se mettre à jour.

Notre présence a été remarquée par notre dynamisme durant les forums. Nous étions bien identifiés par le port du tee-shirt APESC et d'un badge. Nous étions positionnés devant les tables et allions au contact des visiteurs. Notre association s'est fait remarquer comme ayant des ambitions en protection de l'environnement et s'en donnant les moyens. 9 bénévoles de l'association ont apporté leur aide pour animer les stands.

Les visiteurs de notre stand lors des forums adhèrent quasi-unanimement à notre principe de neutralité politique, à notre zone géographique d'intervention (bassin versant de l'Yvette), à nos actions et à notre partenariat avec le PNR.

500 tracts ont été distribués. Il en reste 500.

Soyons les ambassadeurs de notre association pour toujours recruter plus d'adhérents. Nous pourrions atteindre plusieurs centaines d'adhérents sur l'ensemble de la vallée de Chevreuse.

Ce que l'on fait aux forums, nous pouvons le faire tout au long de l'année, donner des tracts, proposer à nos proches des adhésions... Jacques Empinet préparera un argumentaire pour nous aider à convaincre.

## 3. Détermination de la date de notre prochaine AGO (30 janvier ou 6 février 2025) suivie de la galette (réservation grande salle).

L'AGO aura lieu le **jeudi 30 janvier 2025 à 20 heures**, dans la grande salle de la Maison des Associations et sera suivie de la galette des rois. Lorsque la réservation de la salle sera confirmée, les adhérents seront informés par courriel.

Le rapport d'activité et le rapport financier seront envoyés aux adhérents au plus tard 15 jours avant l'AGO avec la convocation.

Nous réfléchissons à créer une instance territoriale (comité ou conseil) attachée au Conseil d'Administration afin de mieux représenter toutes les communes et mieux faire circuler les informations sur chaque territoire communal.



2/5

**4. Assemblée Générale de l'Union des Amis du Parc du 22 juin dernier, rencontre avec sa Présidente, Catherine Giobellina du 13 septembre et CA UAP du 17 septembre dernier.**

Lors de l'AG de l'UAP du 22 juin 2024, la Présidente Catherine GIOBELLINA a regretté le non-agrandissement du PNR, décision qu'elle pense liée à des antagonismes politiques entre les communes du 91 et celles du 78. Le Président de l'APESC a exposé le point de vue différent de son association, à savoir que la raison principale réside dans le constat que l'extension précédente du PNR de 2011 n'étant pas encore affermie il convient de stabiliser la structure pour que toutes les communes membres soient impliquées au même niveau avant d'étendre le périmètre.

Pour information, le conseil général de l'Île-de-France a validé le non-agrandissement du PNR de 55 à 81 communes en 2026. C'est maintenant à la Préfecture de Région de donner son avis.

Lors de cette AG, Claude ELIE, Président de l'association La Saint Lambert, a donné pouvoir au président de l'APESC pour le représenter et défendre sa candidature au CA de l'UAP. Malgré l'opposition du Président de l'AAVRE, Eric AYNAUD, Claude ELIE a été réélu. Jacques EMPINET a également été élu au CA.

Lors du CA de l'UAP du 17 septembre 2024, le bureau sortant de l'UAP a été reconduit.

**5. Mise en œuvre de la convention partenariale avec le PNR.**

La convention partenariale entre PNR et APESC signée le 15 juillet 2024 doit maintenant être mise en pratique au travers de ses différents items.

Il se trouve que Jacques EMPINET a abordé cette question avec la Présidente du PNR, Anne CABRIT, et le Directeur des Services, Jean MOLA, lors de l'inauguration des travaux de renaturation de la Mérantaise au Moulin d'Ors le 24 septembre 2024. Il a été convenu de déterminer une réunion de travail sur le contenu de la convention courant novembre prochain.

Pour information, les travaux de renaturation de la Mérantaise ont restitué son cours méandreuse susceptible de mieux gérer les crues et plus propice au développement de la biodiversité.

Le livret de présentation de cette renaturation sera envoyé aux adhérents et contacts.

**6. Biodiversité, sorties organisées par APESC – NEXUS – CPN.**

Les sorties proposées sur la biodiversité :

- Samedi 28 septembre 2024 : Sortie en forêt du Claireau animée par le technicien forestier de l'ONF (de 14 h à 17 h - pour 25 personnes).
- Samedi 30 novembre 2024 : Traces et indice de vie.
- Samedi 29 mars 2025 : La litière de la forêt (l'APESC prendra en charge le coût des intervenants).
- Samedi 24 mai 2025 : La biodiversité qui nous entoure.

## 7. Ruissellement, plateau de la Madeleine.

La réunion invitant riverains, mairie, SIAHVY et PNR, initialement prévue au mois de mai a été reportée. Elle est reprogrammée après la deuxième semaine de novembre. Il s'agit de trouver des solutions pérennes définissant les responsabilités des différents acteurs concernés.

Patrick ZIMMERMANN et Daniel SCHLIM se chargent d'organiser cette réunion. Jean-Jacques DECAESTEKE rédigera l'invitation (format A5).

Deux dates, les 22-29 novembre (18h), seront proposées aux différents organismes. La réunion se tiendra à la Maison des Associations à 18 h.

Par ailleurs, Jean-Jacques demandera à Monsieur TEXIER d'effectuer le débouchage de la buse.

## 8. Communication, lettre APESC n°6 et organisation de réunions publiques.

Nous souhaitons proposer des réunions publiques qui pourraient avoir pour sujet :

- 1) Présentation APESC
- 2) Conférences thématiques : faire intervenir des spécialistes compétents sur les différentes questions.
- 3) Visites explicatives de sites caractéristiques des thèmes défendus par l'APESC.

## 9. Permis de construire rue Jean Racine.

L'APESC a écrit une lettre de soutien aux requérants et à leur avocate dans leur action en recours contentieux contre le permis de construire accordé à la SCI Jean Racine par la mairie de Chevreuse. Ce courrier démontre notamment que le permis de construire n'est pas conforme aux règles du PLU en plus d'apporter un fort désagrément aux riverains.

## 10. Pollution dues aux nettoyages de petits bateaux à Saint-Rémy.

Le problème du nettoyage de coques de bateaux dans un jardin saint-rémois avec des produits polluants est résolu.

## 11. Divers à votre convenance.

Le problème des mégots jetés dans les rues est soulevé. Une solution est proposée de disposer des cendriers en différents points stratégiques. Il faut savoir qu'un mégot pollue un mètre cube d'eau et met cinq ans pour s'autodétruire.

Nous pourrions faire une proposition en ce sens lors du prochain budget participatif de la commune de Chevreuse.

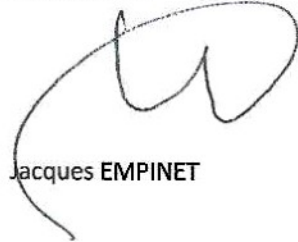
La prolifération grandissante des perruches a également été évoquée. Elles s'attaquent aux oiseaux plus petits qu'elles comme les mésanges.

Aucune solution efficace n'est trouvée à ce jour.

Tous les sujets ayant été abordés, le Président lève la séance.

Fin de séance à 21 h 50.

Le Président



Jacques EMPINET

Le Secrétaire



Serge BRAS